

## Climat : un accord historique mais fondé sur un " droit mou "



**L'accord de Paris fixe l'objectif ambitieux de rester bien au-dessous de 2 °C, et si possible de 1,5 °C. Son application dépendra de la bonne volonté des Etats**

**T+** **T-** **☆** Je regarde la salle, je vois que la réaction est positive, je n'entends pas d'objections : l'accord de Paris pour le climat est accepté ! " Samedi 12 décembre, devant les représentants de 195 pays – presque toute la planète – et dans une ambiance rendue électrique par l'émotion, Laurent Fabius a abattu un petit maillet sur son pupitre, scellant ainsi l'accord de Paris. La sentence et le geste du ministre français des affaires étrangères, président de la 21e conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP21), ont été salués par une longue ovation de la salle plénière du Bourget, ponctuée d'embrassades et d'éclats de voix. Cette assemblée de clôture, après treize jours de discussions tendues, a constitué un moment de " transe collective, confie Tosi Mpanu-Mpanu, négociateur de la République démocratique du Congo. *Nous venions de nous mettre d'accord alors que la veille encore, nous nous regardions en chiens de faïence, avec des positions diamétralement opposées !* "

De nombreux délégués ont alors brandi la copie du projet d'accord et ont invité les uns et les autres à y apposer leur signature. Cette réaction de l'assistance, principalement composée de responsables politiques, de diplomates et d'observateurs, est aussi inhabituelle que le moment est historique.

Conclu à l'issue d'un cycle de négociations de plus de vingt ans et marqué par l'échec majeur, en 2009, de la conférence de Copenhague (COP15), l'accord de Paris est le premier accord universel de lutte contre le réchauffement. Il doit entrer en vigueur en 2020 et prendre le relais du protocole de Kyoto, qui n'imposait de faibles réductions d'émissions de gaz à effet de serre qu'aux pays développés. Au contraire, aux termes du document de 39 pages et en 29 articles, c'est l'ensemble de la communauté internationale qui consent à l'effort dans la lutte contre le dérèglement climatique.

*" Nous sommes entrés dans une nouvelle ère de coopération mondiale sur une des questions les plus*

*complexes auxquelles l'humanité s'est confrontée*, a déclaré le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon. *Pour la première fois, tous les pays du monde se sont engagés à infléchir la courbe des émissions, à renforcer la résilience et à faire cause commune pour prendre des mesures climatiques communes.* " En outre, les pays du Nord admettent être historiquement responsables de la situation : ils s'engagent, dès 2020, à une contribution financière minimale de 100 milliards de dollars par an pour aider les pays en développement à y faire face.

" Inquiétude sérieuse "

L'accord scellé le 12 décembre fixe comme objectif ambitieux aux parties de *" maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien au-dessous de 2 °C de réchauffement par rapport aux niveaux de la période préindustrielle "* et de *" poursuivre les efforts pour limiter - cette - augmentation à 1,5 °C "*.

Son principe fondamental est de laisser chaque Etat décider de l'effort dont il est capable. Le niveau de bonne volonté varie considérablement d'un pays à l'autre. Par exemple, la Dominique, qui émettait l'équivalent de 3,2 tonnes de CO<sub>2</sub> par habitant en 2010, a promis l'effort le plus important, proposant une réduction de 73 % de cet indicateur d'ici à 2030. A l'autre extrémité du spectre, le Qatar, le plus gros émetteur mondial par habitant – avec l'équivalent de 72,1 tonnes de CO<sub>2</sub> par habitant en 2010 – s'engage à... augmenter ce taux de 2 % d'ici à 2030. *" Cet accord universel marque incontestablement une nouvelle gouvernance, mais il est fondé sur du droit mou "*, reconnaît l'eurodéputé écologiste Yannick Jadot.

Au total, la somme des engagements actuels des Etats met l'atmosphère terrestre sur la voie d'un réchauffement de 3 °C. Cependant, l'accord de Paris prévoit que les parties réviseront leurs engagements tous les cinq ans. Cela suffira-t-il ? Les parties elles-mêmes, dans le préambule du texte, soulignent *" avec une inquiétude sérieuse "" le besoin urgent de traiter le fossé significatif entre - leurs - engagements de réduction d'émission d'ici à 2020 "* et l'objectif fixé de contenir le réchauffement *" bien au-dessous de 2 °C "*...

Ce hiatus, mais aussi les compromis passés notamment avec les Etats pétroliers, ont conduit certaines organisations comme la Confédération paysanne ou -Attac à critiquer durement le texte : non prise en compte des émissions du transport maritime ou du secteur aérien (soit environ 10 % des émissions mondiales), absence de toute référence à l'abandon des ressources fossiles, énergies renouvelables quasi absentes...

*" Un certain nombre de compromis ont été rendus possibles par un signal très fort : la mention d'une volonté de limiter le réchauffement à 1,5 °C, analyse François -Gemenne (Sciences Po Paris), spécialiste des questions de géopolitique environnementale. Reste à voir si ces signaux seront pris au sérieux. Si j'étais patron d'une société pétrolière, je convoquerais dès lundi mon conseil d'administration pour expliquer qu'il vient de se passer quelque chose de très important à Paris... "*

Pour Ronan Dantec, sénateur (PS) de Loire-Atlantique et porte-parole à la COP21 des gouvernements locaux et des autorités municipales, *" le plus important est peut-être la mobilisation considérable des acteurs non étatiques pendant la -conférence "*. *" Il y a des faiblesses dans le texte, bien sûr, mais ce dernier est opérationnel, ajoute M. Dantec. Il donne aux acteurs non étatiques un cadre d'action. "* Pour la présidence française de la COP21, pilotée par Laurent Fabius et sa chef négociatrice Laurence Tubiana, l'accord s'intègre dans une *" alliance de Paris "* plus globale.

" Feuille de route "

Tout au long des deux semaines de conférence, le plan d'actions Lima-Paris (LPAA), qui agrège des initiatives des municipalités, des collectivités territoriales, des entreprises, des communautés indigènes, a annoncé des projets de lutte contre le réchauffement.

L'association internationale 350.org a de son côté révélé que des investisseurs représentant quelque 3 400 milliards de dollars d'actifs s'étaient engagés à désinvestir leurs fonds d'entreprises pétrolières, gazières

ou charbonnières. " *L'accord va accélérer la transformation vers une économie décarbonée, il fixe une feuille de route* ", estime l'ancien ministre délégué au développement Pascal Canfin, qui prend début 2016 la direction de WWF France.

" *L'accord de Paris ne sauvera pas le climat, mais il nous donne un cap*, confirme le sociologue Stefan Aykut. *Et le chemin qui reste à parcourir est immense.* " Sur le plan institutionnel, la prochaine étape est déjà fixée. En mai 2016 se réunira le groupe de travail chargé de baliser le chemin jusqu'à l'entrée en vigueur de l'accord en 2020. Les Nations unies devraient s'enrichir d'un nouvel acronyme, APA, pour Ad Hoc Paris Agreement.

**Stéphane Foucart, et Simon Roger**

© Le Monde

---

◀ **article précédent**

Dans le Jura, Sophie Montel dénonce...

**article suivant** ▶

Les trois grains de sable qui ont failli...